

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 18481

présenté par

Mme Faucillon et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine - NUPES

ARTICLE 9

À la fin de l'alinéa 29, substituer aux mots :

« au I de »,

le mot :

« à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à permettre au travailleur d'utiliser les points de son compte professionnel de prévention quels que soient les facteurs de risques professionnels auxquels il est exposé et non pas seulement les 6 facteurs de risque aujourd'hui prévus par le présent article.